

L'ÉGLISE

en

N° 61 - MARS 2023

Corrèze

La revue mensuelle du diocèse de Tulle

CE MAGAZINE
EST **POUR VOUS** :

PARTEZ AVEC !

DOSSIER

DÉBAT SUR LA FIN DE VIE

LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE

CARÊME

LES PROPOSITIONS
EN PAROISSE

GENS DU VOYAGE

PÈLERINAGE AUX GROTTES
DE SAINT ANTOINE

JEUNES

RETOUR SUR
LE CAMP SKI



Revue diocésaine mensuelle réalisée
par l'Association diocésaine de Tulle.
Parution : Premier dimanche du mois

ABONNEMENT

Pour recevoir votre magazine par courrier
1 an : 25 € à l'ordre de :
Association diocésaine de Tulle (ou ADT),
19, quai Gabriel Péri,
19000 TULLE
Tél. 05 55 93 97 16

RÉDACTION ET CONCEPTION

Service Communication du diocèse.
Directeur de publication : Abbé Jean Rigal
Rédacteur en chef : Gilles Texier
Tous droits réservés. Reproduction interdite.

Copyright : Association diocésaine de Tulle

Crédits photos (tous droits réservés):

- Association diocésaine de Tulle
- Freepik, Unsplash, Wikipedia

Couverture : Pixabay

POUR PARAÎTRE DANS L'ÉGLISE EN CORRÈZE

Merci de contacter en amont le service communication
(les délais de conception et d'impression nous obligent
à prévoir la place nécessaire pour un article un mois à
l'avance, les éléments (textes et photos) pouvant être
rendus plus tard):
communication@correze.catholique.fr

IMPRESSION

Tirage : 4 800 exemplaires
Les Imprimeurs Corrèziens
Commission paritaire : 1123 L 83 917
ISSN : 0998 - 5905
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

SOMMAIRE

- P4** **L'OFFICIEL**
Agenda de l'Évêque • Publication CEF
• Nominations
- P5** **VIE DES PAROISSES**
Propositions de Carême en paroisses
- P6** **VIE DU DIOCÈSE**
Pèlerinage des Gens du voyage • Conférences
diocésaines • Regroupement des services
diocésains • Journée du malade • Pèlerinage
des pères de familles
- P9** **FIN DE VIE**
Table ronde sur la fin de vie • Glossaire
• Extrait de la lettre pastorale des évêques
de France « Ô Mort, où est ta victoire ? »
• Ressources
- P14** **JEUNES**
Camp ski
- P16** **FRATERNITÉS**
Fraternité de Voutezac
- P17** **CULTURE**
Jacques-François de Lubersac • À *Philémon*,
réflexions sur la liberté chrétienne, d'Adrien
Candiard
- P18** **AGENDA**
- P19** **HALTE SPIRITUELLE**
Jeûner pour la Paix



« CHOISIS LA VIE ! »

LE 7 OCTOBRE 2020, j'adressais aux diocésains une lettre pastorale *Ne les laissez pas seuls*, pour aider à réfléchir sur la situation des personnes âgées, particulièrement celle des résidents d'EHPAD, et pour inviter à une plus grande fraternité et solidarité à leur égard. Cette lettre pastorale avait été suscitée par des situations dramatiques apparues lors du confinement sanitaire en vue d'enrayer l'épidémie du Covid 19. Peu de temps après était révélé le scandale de la maltraitance dans des maisons de retraite gérées par un grand groupe privé français.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Des voix s'élèvent pour alerter l'opinion publique sur le fait que l'arbre (un groupe privé) ne doit pas nous cacher la forêt. Non pas qu'on devrait soupçonner qu'existent des actes de maltraitance dans tous les EHPAD, mais plutôt réagir face à une situation globale qui est celle d'un manque drastique de moyens, lequel se traduit par des sous-effectifs en personnels soignants, des limitations dans la prise en charge intégrale de la personne, parfois dans la qualité de la nourriture, et donc dans le bien-être des résidents. On ne peut être qu'admiratif devant le dévouement des personnels soignants des EHPAD. Mais, il faut aussi entendre la plainte de plusieurs d'entre eux, qui vont jusqu'à avouer des négligences dans le soin, à cause de la surcharge de travail.

À l'heure où beaucoup de français se mobilisent sur la question des retraites, et en particulier sur l'âge de départ à la retraite, ne devrait-on pas aussi se soucier de la qualité de vie des 610 000 personnes résidents en EHPAD (dans dix ans, il y en aura 720 000) ?

À l'heure où il est question de revoir la loi Claeys-Léonetti et de légaliser le suicide assisté ou l'euthanasie, appelés par euphémisme « aide active à mourir », ne ferait-on pas mieux de se préoccuper d'apporter un surcroît d'aide-à-vivre pour nos aînés ?

À l'heure où les députés ont approuvé un projet de loi pour inscrire dans la Constitution « le droit à l'avortement », corrigé par « la liberté à l'avortement » par les sénateurs, ne serait-il pas plus moral et plus nécessaire de légiférer sur les droits des personnes en EHPAD et les devoirs que la société doit avoir à leur égard ?

Il y a quelques années, le pape Jean-Paul II avait osé parler, avec inquiétude, de « la culture de mort » dans les sociétés dites de « progrès ». Ses successeurs, Benoît XVI et François, ont repris à leur compte cette expression très forte pour éveiller les consciences de nos contemporains. Lorsqu'on en vient à légiférer sur un droit à mourir ou à faire mourir des êtres humains (on utilise bien sûr des expressions plus « soft » pour nommer ce droit), n'est-ce pas en effet qu'une culture de mort prend le pas sur une culture de la vie, du respect de la vie humaine ? Lorsqu'une société préfère fermer les yeux sur les conditions de vie des personnes que le grand âge rend dépendantes, n'est-ce pas aussi le signe que les revendications pour le bien-être d'une partie de la population des biens portants a éclipsé le devoir moral de solidarité et de respect envers les plus fragiles et les plus vulnérables, ceux qui ne peuvent plus faire valoir le moindre droit ? Si ce n'est pas un élan de justice et de charité qui soit capable de nous animer, que ce soit au moins la perspective de notre propre sort futur qui puisse nous inquiéter suffisamment et nous pousser à réagir et à nous mobiliser pour que les choses changent !

La Parole de Dieu, dans le livre du Deutéronome (30, 19) est toujours d'actualité pour les croyants que nous sommes : « Je prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : je mets devant toi la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance. »

Profitons du temps du Carême, dans la prière et l'esprit de pénitence, pour convertir notre regard, changer nos cœurs et nos manières de vivre, en nous engageant résolument pour le respect de la vie humaine, et en nous faisant la voix des sans-voix.

+ Francis BESTION,
Votre évêque

Agenda de Mgr Francis Bestion

MERCREDI 1^{er} MARS

Récollecion des Laïcs en mission ecclésiiale

JEUDI 2 MARS

Formation pour les laïcs qui conduisent la célébration des obsèques

SAMEDI 4 MARS

Conseil de la diaconie, Évêché, 10 h

MARDI 7 MARS

Réunion avec les Vierges consacrées, Évêché, 10 h

MERCREDI 8 MARS

Bureau du Conseil presbytéral, Évêché, 10 h 30

JEUDI 9 MARS

- Visite pastorale à l'Ensemble scolaire Notre-Dame de la Providence, Ussel
- Rencontre des jeunes pros, avec eucharistie, Ussel, 17 h

VENDREDI 10 MARS

- Conseil épiscopal
- Rencontre avec les confirmands, Ussel, 18h00

SAMEDI 11 MARS

Rencontre avec les diacres, Évêché, 10 h

DIMANCHE 12 MARS

Messe et repas avec les Corrèziens de Paris, chez les Oblates de l'Assomption, Paris

MARDI 14 MARS

Visio-conférence des évêques de France, 20 h

MERCREDI 15 MARS

Conseil des Affaires économiques, Maison diocésaine, 9 h 30

VENDREDI 17 MARS

Causerie de Carême, Grottes de Saint-Antoine, 20 h

SAMEDI 18 MARS

Conseil pastoral diocésain, Maison diocésaine, 10 h - 15 h

DIMANCHE 19 MARS

Célébration avec les catéchumènes enfants, cathédrale, 11 h

MARDI 21 MARS

Commission inter-provinciale pour la formation au diaconat, Bordeaux

JEUDI 23 MARS

Assemblée générale de la Caisse de solidarité pour l'Enseignement catholique, Maison diocésaine, 17 h 30

VENDREDI 24 MARS

Conseil épiscopal, Maison diocésaine

DU MARDI 28 AU VENDREDI 31 MARS

Assemblée plénière des évêques, à Lourdes

PUBLICATION

La Synodalité - expérience de fraternité et de communion

Revue Documents Épiscopat, 8 €, à commander sur : publications.cef.fr

En 2021, le Pape ouvrait une démarche synodale. S'ouvrant sur une réflexion sur l'histoire et la pratique de la synodalité dans l'Église, ce numéro se fait l'écho de la phase diocésaine déjà vécue et présente la phase continentale qui aura lieu en 2023.



NOMINATIONS

Par décision de Mgr Francis Bestion, après consultation du Conseil épiscopal :

- Mme Chris TROCH-DUCAROUGE est nommée **Aumônier du Centre Hospitalier de Brive**, à mi-temps, pour une durée de trois ans, renouvelable, à compter du 16 janvier 2023.
- Monseigneur Jean-Christophe LAGLEIZE, évêque émérite de Metz, résidant à Saint-Julien-Maumont, est nommé **Responsable de la Commission diocésaine d'art sacré**, pour une durée de trois ans, renouvelable, à compter du 1er mars 2023.

Fait à Tulle, le 10 février 2023

Par mandement,
Abbé Jean RIGAL,
chancelier

+ Francis BESTION,
Évêque de Tulle

CARÊME : PROPOSITIONS

De nombreuses initiatives ont lieu dans notre diocèse pour nous aider à vivre le Carême de manière fructueuse. Recension non-exhaustive.

L'intégralité des propositions est disponible sur le site internet du diocèse de Tulle (correze.catholique.fr).

ESPACE MISSIONNAIRE D'USSEL

■ **Récollecion de Carême** pour toutes les Communautés locales de Haute-Corrèze le dimanche 12 mars 2023, au Jassonneix. Au programme : enseignement sur le thème « Ta Parole, Seigneur est lumière sur ma route », méditations personnelle, Messe, repas tiré du sac, détente... De 9 h 30 à 16 h.

Renseignement : 05 55 72 11 34

ESPACE MISSIONNAIRE DE TULLE

■ Célébration du pardon :

- Le samedi 18 mars matin, à la cathédrale (Tulle) : 16 h 30 : louange du pardon et confessions, 18h : Messe.
- Le vendredi 24 mars, à l'église de Tudeils : 17 h célébration pénitentielle et confessions.

■ Conférences :

- Mercredi 23 mars, aumônerie Saint-Jean (Tulle), soirée « bol de riz - débat » : *Une réponse Chrétienne en temps de crise*, par l'abbé Bernard Zimmermann,
- Dimanche 26 février, 10 h (Palazinges) : *Laissez-vous réconcilier avec le Christ*, catéchèse pour Adulte et jeunes sur le sacrement de réconciliation.

■ **Pèlerinage** de la Communauté locale de Beynat-Aubazine à Rocamadour le 5 mars. Enseignement, confessions, messe, repas tiré du sac (06 20 89 18 93 ou 06 63 32 97 93).

ESPACE MISSIONNAIRE D'OBJAT

■ Un « **dimanche autrement** », le 19 mars à Allasac : Laudes, suivie d'un temps d'enseignement : « Regard sur le temps du Carême », méditation personnelle avant la messe des familles à 11 h. Repas partagé.

■ **Journée « Terre solidaire »**, le mercredi 22 mars à Objat, avec les enfants et les jeunes.

■ **Messe et chapelet**, chaque mardi à 10 h à la chapelle Sainte-Eulalie à Uzerche.

■ **Adoration** les vendredis 3 mars et 17 mars, de 15h à 16h, à la chapelle de la Sainte Famille à Yssandon.

■ **Conférence** de Michel Naxara le dimanche 19 mars (Aide à l'Église en Détresse en Nouvelle-Aquitaine) : « 360 millions de chrétiens persécutés dans le Monde ». 14h dans la salle paroissiale d'Yssandon.

ESPACE MISSIONNAIRE DE BRIVE

■ **Chemin de croix** : tous les vendredis de Carême, à 15 h, dans les églises d'Ussac, de Saint-Pantaléon-de-Larche et Saint-Sernin de Brive.

■ **Conférences** (organisées avec les Franciscains) : tous les vendredis de Carême (sauf le 24 février) aux Grottes de saint Antoine :

- 18 h : Vêpres avec les Franciscains à l'église des Grottes de saint Antoine ;
- 18 h 30 : adoration du Saint-Sacrement ;
- 19 h : collation
- 20 h : conférences sur le thème : « Le Pauvre, sacrement de Dieu ? »

■ **Journée du pardon** le samedi 1^{er} avril de 9 h 30 à 17 h en la collégiale Saint-Martin.

GROTTE DE SAINT ANTOINE

■ **Chemin de croix** : tous les vendredis de Carême à 12h15.

■ **Confessions** : tous les mardis de 16 h à 17 h et les samedis de 17 h à 18 h.

AUMÔNERIE DES GENS DU VOYAGE

Saint Antoine comme compagnon de voyage

Le vendredi 3 février, sous un soleil printanier, quelques centaines de Gitans et Gens du Voyage se sont retrouvés aux Grottes de Saint Antoine pour leur pèlerinage annuel.

Il viennent principalement de Corrèze ou du Lot. Parmi eux, certains ont parcouru plus de 800 km pour l'occasion. D'autres sont venus en voisins comme ces voyageurs de Toulouse, dont les enfants ont séché les cours, parce que « le pèlerinage, c'est quelque chose, c'est plus important que l'école. »

Après un bon café d'accueil, la journée a commencé par le chemin de croix dans les jardins du sanctuaire. Les bébés en poussettes, les enfants courant sur les sentiers, les femmes scintillants de bijoux, les hommes portants bannières, croix et reliquaire fleuri de saint Antoine sont montés, à la suite du Christ,



jusqu'au calvaire qui domine la ville de Brive-la-Gaillarde. C'était l'occasion de porter ensemble et de confier au Seigneur toutes les difficultés, les peines, les deuils traversés tout au long de l'année.

Puis tout le monde s'est retrouvé à l'église pour célébrer l'Eucharistie présidée par Mgr Bestion. Huit adultes se tenaient au pied de l'autel, tout de blancs vêtus. Ils ont reçu, pendant la célébration, le sacrement de confirmation. Parmi eux, deux jeunes voyageuses ont été baptisées et cinq adultes ont fait leur première communion. « Voilà ce que je vous souhaite : vivre la joie d'être enfant

de Dieu et la joie de transmettre sa foi en Jésus Christ » a exhorté Mgr Bestion.

Cette joie qui apparaissait sur les visages des nouveaux et des anciens confirmés. Cette joie portée par la guitare, les percussions et les chants à Marie. Cette joie qui s'élevait, dans la prière intérieure, vers le Ciel au son de l'harmonica.

Après la photo finale traditionnelle, les jeunes et les moins jeunes ont partagé entre eux les fleurs, les dragées et les images pieuses. Le sourire aux lèvres, ils étaient heureux d'avoir vécu ainsi un beau moment de fraternité, d'échange et de prière. Portés par l'Esprit-Saint, ils sont rentrés chez eux la paix au cœur, avec le désir de consolider leur attachement au Christ et de « proclamer la bonne nouvelle à toute la création » (Mc 16, 15).

Équipe aumônerie
des gens du voyage

Conférences diocésaines



L'abbé Patrick Bonafé a donné les 25 et 26 février sa deuxième conférence, traitant cette fois-ci du lien entre **les sacrements et la vie chrétienne**. Vous pouvez retrouver les deux premières interventions sur la chaîne Youtube du diocèse de Tulle (ou en flashant le QR Code ci-dessous).



Notons dès maintenant la date de la troisième conférence, sur le thème : « Sacrements et Mission », le lundi 22 mai à Tulle et le mardi 23 mai à Brive.

FORMATION DIOCÉSAINNE

Pour une collaboration fructueuse

L'abbé Patrick Bonafé a répondu à l'invitation du diocèse de Tulle pour intervenir sur le thème de la « collaboration laïcs, prêtres, diacres et évêque », au cours d'une journée de formation.

Avant de creuser le sujet des collaborations, Patrick Bonafé a invité les participants, évêque, prêtres, diacres et membres des EAP [*Équipe d'animation Pastorale*], à penser d'abord à la finalité de l'Église. Elle est sacrement, signe dans le monde et moyen du salut par lequel l'on peut être uni au Christ.

Dressant un panorama historique, Patrick Bonafé a relevé les



modifications sociétales faisant des catholiques une minorité dans une société déchristianisée, mais avec un renouvellement de ses membres : catéchumènes adultes, recommandants, convertis, et des fidèles sans doute plus ancrés dans la foi au Christ qu'à respecter une pratique autrefois « imposée ».

À travers les deux questions suivantes : « quels sont les signes qui font reconnaître que Dieu agit en son Église ? » et « comment, dans nos responsabilités, vivons-nous les faiblesses rencontrées dans notre Église ? », le père Bonafé a fait réfléchir les participants en ateliers, pour ensuite insister sur l'importance d'une relecture régulière entre

prêtres, entre laïcs, entre prêtres et laïcs, pour voir que Dieu est présent : c'est lui qui agit en notre Église.

Au final, les collaborations dans l'Église doivent servir sa finalité : agir pour le monde. Benoît XIV rappelait qu'une vie chrétienne, c'est chercher Dieu à travers le Christ, lui seul grand Prêtre qui rend capables les hommes de s'offrir. Nous sommes faibles et limités. C'est Dieu qui ultimement accomplit et nous ne faisons que coopérer aux œuvres du Christ.

Renée Talamona

Article à retrouver en intégralité sur le site internet du diocèse de Tulle

PASTORALE DE LA SANTÉ

La Journée mondiale du malade

Chaque année, la Journée du malade permet aux communautés chrétiennes de (se) rappeler l'importance de l'accompagnement des personnes souffrantes.

La *Journée mondiale du malade* se décline dans les diocèses français en un *Dimanche de la Santé*, généralement le dimanche le plus proche du 11 février, fête de Notre-Dame de Lourdes, pour rappeler que l'accompagnement des personnes souffrantes est une priorité évangélique.

Chaque Espace missionnaire a relayé cette proposition en y consacrant une intention de prière

universelle, comme à Brive. À Ussel, les fidèles ont inscrit les noms de soignants et de malades sur des petits papiers portés en procession. Un effort a aussi été fait pour inviter les soignants. À Tulle, outre l'animation faite par l'aumônerie de l'hôpital, l'équipe pastorale a choisi de doubler cette journée en sensibilisant, le dimanche suivant, le peuple chrétien à l'attention aux

personnes isolées et à la communion portée aux malades.

Toutes ces initiatives permettent de remettre au centre des préoccupations paroissiales tous les malades et ceux qui les accompagnent. Que tous, professionnels ou bénévoles, en soient remerciés.

Benoit Solignac

PÈLERINAGE DES PÈRES DE FAMILLE

ENTRE PAIRS

Rencontre avec Charles-Marie Chèvre, Emmanuel Couderc et Marc-Antoine Rouzade, membres de l'équipe d'organisation du pèlerinage des pères de famille de Corrèze.

Église en Corrèze – Pourriez-vous nous expliquer comment s'est créé le pèlerinage des pères de famille ?

Charles-Marie – Au niveau national, le pèlerinage a commencé par le sanctuaire de Cotignac dans le Sud-Est de la France, avant de faire école. Pour le pèlé de Brive à Rocamadour, il existe depuis une vingtaine d'années. Des pères de famille de Corrèze avaient initialement découvert cette démarche dans la région de Saint-Étienne. Ils ont décidé au bout de quelques années de monter quelque chose sur place, en lien avec le sanctuaire de Rocamadour. En Corrèze, nous bénéficions de paysages magnifiques qui s'y prêtent particulièrement.

Quel est le but de ce pèlerinage ? Pourquoi le réserver aux hommes ?

Emmanuel – C'est un temps qui nous est donné à nous, pères, grands-pères ou pères en devenir. Un week-end où nous prenons du temps pour réfléchir sur un thème et grandir dans notre vie de foi. Un moment riche de partages et d'échanges. Nos familles bénéficient aussi de ce temps de repos, par le ressourcement que nous y vivons et qui rejaillit sur notre vie familiale. Et c'est une grande joie à l'arrivée de nous retrouver.

Marc-Antoine – Chaque année, un thème est choisi, en rapport avec notre vie d'hommes et de pères de famille, par exemple la relation que nous pouvons avoir avec nos enfants ou notre couple. Partager entre hommes permet de libérer les échanges et d'aller en profondeur.

Racontez-nous un moment qui vous touche particulièrement.

Charles-Marie – J'ai toujours à cœur ce moment particulier qui se passe dans la grotte aménagée de la falaise de Meyronne, le dernier jour du pèlerinage. Le groupe a marché trois jours ensemble, il s'est constitué, livré. Un certain nombre de carapaces sont tombées. Nous nous retrouvons au petit matin dans cette chapelle locale dédiée à Marie pour un moment de prière en communauté. Toutes les intentions du groupe sont déposées, c'est un moment extrêmement marquant.

Marc-Antoine – Maintenant que je fais partie de l'équipe d'organisation, ce qui me marque, c'est le plaisir qu'ont les personnes à se retrouver le premier matin,



▲ Départ du pèlerinage 2022 aux Grottes de saint Antoine.

avant le départ. C'est toujours une très grande joie !

Emmanuel – Comme Marc-Antoine, je suis touché par le départ, depuis les Grottes de saint Antoine. Nous disons les laudes avec les frères franciscains, avant l'envoi des pèlerins. Et l'arrivée à Rocamadour, lorsque nous descendons depuis l'Hospitalet et que nous voyons nos familles qui nous attendent sur l'esplanade. Ce sont deux moments extraordinaires pour moi.

Quel est le programme de cette année ?

Emmanuel – En terme de dates, elles sont arrêtées pour le week-end prolongé du 6 au 8 mai. Le thème n'est pas encore défini. Départ de Saint-Antoine le samedi matin, marche jusqu'à L'Hôpital Saint-Jean où nous passons la nuit du samedi. Nous repartons le dimanche pour arriver à Creysse, au camping ou à l'auberge pour ceux qui ont besoin de plus de confort. Le lendemain, nous traversons la Dordogne en canoë pour ensuite rejoindre Rocamadour. Messe à 15 h dans la basilique le lundi avec nos familles.

Marc-Antoine – Cela représente une cinquantaine de kilomètres à pied, mais des véhicules nous suivent pour toute la logistique. Nous ne portons qu'un sac léger avec le pique-nique de la journée, le livret de prière et l'eau. Les personnes qui ont du mal à marcher peuvent aussi être prises en charge par le véhicule. C'est vraiment accessible à tous ! ■

Contact : afc.correze@yahoo.fr – 06 23 74 62 48

LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE

La fin de vie est un débat qui agite la société aujourd'hui. Le gouvernement a créé une Convention citoyenne sur la fin de vie, avec 150 citoyens tirés au sort, dont les travaux seront rendus fin mars. C'est un sujet auquel nous sommes tous confrontés au cours de notre vie : que faire face au déclin d'une personne aimée ?

Pour aborder ce sujet de façon la plus complète possible, nous avons réuni autour d'une table quatre personnes dont l'expérience dans ce domaine est complémentaire : deux médecins, Grégoire Lambert de Cursay et Bertrand Laplane, une bénévole en soins palliatifs, Marie-Rose Laroche, et un prêtre, l'abbé Nicolas Risso.

Église en Corrèze – Vous êtes tous confrontés dans vos missions à des cas de détresse. De quelles façons les accompagnez-vous au quotidien ?

Marie-Rose Laroche – À ma retraite, j'ai décidé de rentrer dans une association de soins palliatifs. J'ai fait une formation puis j'ai été bénévole dans ce milieu hospitalier durant quinze années. J'espère avoir permis à des malades en fin de vie d'exprimer ce qu'ils ressentaient : en tant que personne extérieure, je leur permettais en quelque sorte de protéger leur famille. J'aidais aussi des familles à mettre des mots sur ce qu'elles vivaient, à parler de la mort et de la souffrance.

Dr Grégoire de Cursay – La détresse est ressentie très profondément par le patient qui va mourir, ressentie également par son entourage. Elle est aussi vécue par les soignants qui sont en France assez désarmés, trop peu formés à l'accompagnement sur le mode des soins palliatifs. Alors concrètement, les soins que je porte se concentrent énormément sur l'absence d'obstination déraisonnable, c'est-à-dire que j'essaie de « retenir la machine » pour se refonder sur la préoccupation humaine, profondément nécessaire chez ces patients.

Dr Bertrand Laplane – Médecin gastro-entérologue, je me suis intéressé aux soins palliatifs. Après une

formation à Limoges, je suis devenu référent aux soins palliatifs dans l'établissement où j'étais, avec une équipe informelle de soins mobiles comprenant un médecin, une psychologue, une infirmière et une aide-soignante, tous formés. Nous avons un rôle de conseil mais aussi de formation et de diffusion de la culture de soins palliatifs. Ce que j'ai appris avant tout, c'est de soigner en équipe. Chacun à sa place, chacun écoutant ce que l'autre avait à dire. Dans les cas de détresse, les malades parlent beaucoup plus à l'aide-soignante qu'aux médecins. C'est très intéressant d'avoir des réunions régulières pour mieux appréhender une situation.

Abbé Nicolas Risso – Dans notre vie de prêtre, c'est une place importante chaque semaine d'aller visiter des malades, surtout en EHPAD. Nous ne sortons jamais indemnes de cette rencontre avec la souffrance. Nous voyons bien la difficulté, la complexité d'être là pour porter, libérer, accompagner une parole, non seulement celle de la personne malade mais aussi celle de son entourage. Je trouve que de plus en plus, nous oublions la dimension sociale de la douleur et de la souffrance. Les personnes peuvent être excessivement seules. Extrêmement démunis, nous essayons néanmoins d'être les témoins de l'insondable bienveillance de Dieu.

Quel est le cadre législatif actuel qui encadre la fin de vie en France ? Quelles sont les pratiques encouragées ou tout du moins acceptées, et celles qui sont interdites ?

Dr Bertrand Laplane – L'évolution législative s'est faite selon deux axes. D'un côté, l'augmentation de l'autonomie du patient. Avec différentes lois, principalement trois lois : la loi de 2002 (loi Kouchner), puis la loi de 2005 (loi Léonetti), la loi de 2016 (loi Claeys-Léonetti). La loi de 2002 parlait déjà de **consentement libre et éclairé** pour la décision des soins. En quelque sorte, le malade participe à la décision médicale. La loi avait créé la **personne de confiance** dans le cas où le malade serait inconscient pour décider des choix thérapeutiques. En 2005, la loi Léonetti a ajouté les **directives anticipées**, ainsi qu'une procédure collégiale obligatoire en présence d'un malade inconscient. Depuis 2016, les directives anticipées s'imposent aux médecins, sauf cas d'urgence vitale ou de directives inappropriées.

Le deuxième axe, c'est la lutte contre l'acharnement thérapeutique. En 2002, la loi demande de ne pas pratiquer de soins disproportionnés. En 2005, on parle plutôt d'éviter l'**obstination déraisonnable**, et on introduit la possibilité d'une **sédation proportionnée et possiblement réversible**. Ce principe est bien différent de l'euthanasie. Certes, on risque d'aggraver l'état d'un malade en le traitant par exemple par une sédation. Mais le but n'est pas de le tuer, mais simplement soulager ses symptômes.

Puis en 2016, la loi Claeys Léonetti introduit la possibilité d'une **sédation profonde et continue jusqu'au décès** dans deux conditions, mais avec un cadre assez flou: en cas d'infection grave et incurable dont le pronostic vital est engagé à court terme et présentant une souffrance réfractaire au traitement. Ou bien en cas d'arrêt d'un traitement susceptible d'entraîner une

souffrance insupportable. Nous en sommes là pour l'instant.

Il y a donc une augmentation progressive du désir d'autonomie des gens, tout le problème est maintenant d'introduire **le suicide assisté ou l'euthanasie**, avec le désir d'une autonomie complète. Mais l'autonomie complète existe-elle vraiment ? D'une part, parce que le suicide assisté ou l'euthanasie nécessite l'intervention d'un tiers. D'autre part, si l'on modifie la loi, la perception du corps social sur la fin de vie va s'en trouver changée.

« Nous sommes en train de vouloir modifier une loi qui n'est pas encore appliquée... »

Quel message va-t-on envoyer aux personnes qui sont gravement malades, handicapées ou âgées ?

Dr Grégoire de Cursay – Lorsqu'une loi est votée, un délai est nécessaire pour qu'elle puisse s'appliquer dans les faits. Ce n'est pas encore le cas de la loi de 2016. Elle n'est pas encore bien connue dans ses détails.

À propos de ce principe d'autonomie : il ne doit pas être séparé des autres principes éthiques que sont la justice, les principes de non-malfaisance et de bien-traitance. Bien-traitance, tout le monde comprend. Pour non-malfaisance, c'est plus difficile. En l'occurrence pour quelqu'un qui demanderait la mort, il ne voit pas de malfaisance en celui qui la lui donne. Mais pour ce dernier, ce n'est pas si évident... Même très librement consenti, cet acte ne va pas sans laisser de traces dans l'esprit des personnes impliquées...

Le cadre réglementaire actuel vous semble-t-il pertinent ?

Marie-Rose Laroche – Je pense que la loi n'est pas suffisamment connue du grand public. J'ai accompagné

Suite page 12 >

▼ De gauche à droite : Abbé Nicolas Risso, Dr Bertrand Laplane, Dr Grégoire Lambert de Cursay et Mme Marie-Rose Laroche.



Glossaire

Le débat actuel fait appel à des concepts rarement expliqués. Petit glossaire pour y voir plus clair.

FIN DE VIE

La « fin de vie » est définie par le *Code de la santé publique* comme les derniers moments d'une personne « en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable quelle qu'en soit la cause ».

DIRECTIVES ANTICIPÉES

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite pour préciser ses souhaits concernant sa fin de vie. Ce document aidera les médecins, le moment venu, à prendre leurs décisions sur les soins à donner, si la personne ne peut plus exprimer elle-même ses volontés.

SÉDATION

Son but est de diminuer ou de faire disparaître, par des moyens médicamenteux, la perception d'une situation vécue comme insupportable par le patient.

SOINS PALLIATIFS

Il s'agit « des soins actifs et continus pratiqués par une équipe interdisciplinaire en institution ou à domicile. Ils visent à soulager la douleur, à apaiser la souffrance psychique, à sauvegarder la dignité de la personne malade et à soutenir son entourage ».

ACHARNEMENT THÉRAPEUTIQUE

L'acharnement thérapeutique ou l'obstination déraisonnable est le fait de pratiquer ou d'entreprendre des actes ou des traitements alors qu'ils apparaissent inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie.

EUTHANASIE

C'est un acte destiné à mettre délibérément fin, à sa demande, à la vie d'une personne atteinte d'une maladie grave et incurable, afin de faire cesser une situation qu'elle juge insupportable. Cet acte est posé par un soignant. Actuellement interdite en France.

SUICIDE ASSISTÉ

Appelé aussi « aide au suicide ». Un médecin ou un tiers prescrit ou fournit une substance létale que le malade s'administre lui-même. Il est actuellement interdit en France, mais autorisé en Suisse, en Autriche et en Italie.

Ressources



Plan 75

Film de Chie Hayakawa, 1 h 52.

Pour faire face au vieillissement de sa population, le Japon met en place le « plan 75 », un programme permettant d'accompagner les personnes âgées de plus de 75 ans pour se faire euthanasier. ■



Fin de vie en République

Livre d'Erwan Le Morhedec, Éd. Cerf, 206 pages.

Erwan Le Morhedec (plus connu sous le nom de *Koztjoujours*) raconte son enquête auprès des soignants, des proches, dans les établissements de soins palliatifs. Percutant et lucide. ■



De son vivant

Film d'Emmanuelle Bercot, 2 h 02.

Un homme jeune se voit annoncer qu'il est atteint d'une maladie incurable. Lui et sa mère bouleversée parviennent à surmonter la peine et la douleur et à unir leurs forces, souhaitant se préparer au mieux à subir l'inéluctable. ■

des patients demandant l'euthanasie : passés aux soins palliatifs, très peu restent sur leur demande.

Dr Bertrand Laplane – À tel point que huit des membres du comité national d'éthique ont exprimé des réserves dans leur conclusion, rappelant que les soins palliatifs sont très souvent inaccessibles pour les gens. Nous sommes en train de vouloir modifier une loi qui n'est pas encore appliquée...

Dr Grégoire de Cursay – Le témoignage de Marie-Rose est fondamental. Lorsqu'ils découvrent ce que peut représenter une prise en charge en soins palliatifs digne de ce nom, le point de vue des patients mais aussi de leur famille changent considérablement. On ne peut que s'attrister du fait que la représentation de ces soins en France soit totalement sous-dimensionnée. En Corrèze, nous sommes un département très peu équipé.

Est-il toujours possible d'atténuer la souffrance physique ou existe-il des cas insolubles ? Et le soulagement de la souffrance par des médicaments n'entraîne-t-il pas une altération de la conscience du patient ?

Dr Grégoire de Cursay – Chaque situation est particulière, probablement unique, et nécessite un traitement approprié. Les sédations profondes et continues, maintenues jusqu'au décès sont exceptionnelles. Le plus souvent, nous avons recours à une sédation proportionnée, appliquée de façon différente entre le jour et la nuit, de façon à ce que les nuits soient très calmes et que les jours permettent aux familles et aux personnes malades de discourir entre elles.

Quant aux souffrances pures, celles qui sont au-delà de l'anxiété, les moyens dont nous disposons sont assez modestes mais très puissants. Il faut savoir que des morphiniques, même utilisés à très forte dose, ne vont pas dissoudre la conscience. C'est donc un moyen que l'on peut utiliser, encore faut-il savoir le faire et maîtriser les effets secondaires. Ces derniers ne sont pas anodins et il faut arriver à les contourner par des techniques que l'on apprend en soins palliatifs.

Comment mieux accompagner ?

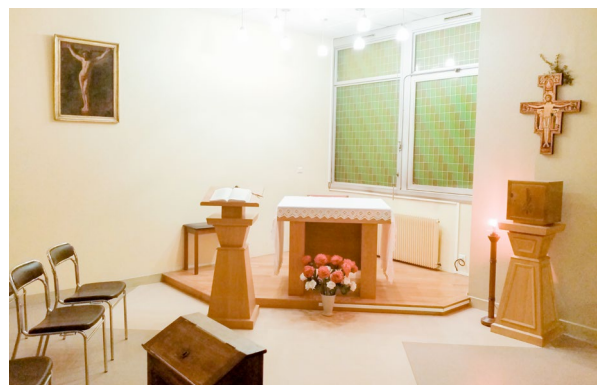
Abbé Nicolas Risso – Pour des baptisés, religieux, religieuses, prêtres, le commandement évangélique « J'étais malade et vous m'avez visité » s'impose à tous. Nous qui sommes dans un département vieillissant, où beaucoup de personnes sont isolées, de plus en plus hospitalisées à domicile, nous avons une place particulière en tant que chrétiens et nous pouvons aider à poser des choses importantes. J'en ai vécu un exemple très concret récemment : une famille qui est venue me voir. La mère est en train de vivre les jours ultimes de son existence. Ils ont souhaité venir organiser ses

obsèques, alors qu'elle n'était pas encore morte. Mais cela a permis d'avoir un échange qui a pu me conduire à rencontrer la personne, avec qui nous faisons un chemin d'apaisement.

Dr Grégoire de Cursay – Nous sommes à la croisée des chemins, devant une personne qui va mourir. Devant cette mort, cette personne fait cette expérience unique.

- ▼ *La plupart des centres hospitaliers sont dotées d'une chapelle, apportant la Présence réelle du Christ au milieu des malades et du personnel hospitalier, et leur permettant de se recueillir. Elles sont animées par les services d'aumônerie en milieu hospitalier (relevant de la Pastorale de la Santé) et par les prêtres référents.*

De haut en bas : chapelles des centres hospitaliers d'Ussel, Tulle (en attente de réhabilitation) et Brive.



Nous sommes aussi face à l'entourage d'une personne qui va perdre aussi cette personne, pour la première et dernière fois, sans forcément avoir vécu en amont une expérience préalable de la mort. C'est un chemin long et fructueux dans lequel les familles, le plus souvent, se rassemblent. Je leur dis souvent : « Vous ne pouvez rien décider pour la personne qui va mourir, vous ne pouvez rien orienter en terme de soins. Vous allez simplement accompagner cette personne, lui prendre la main, lui parler, l'écouter, vous réconcilier, apaiser... » Il faut donner à la fin de la vie une qualité qui n'est plus une question de quantité de temps. On concentre, comme dans une base de parfum, tout l'arôme de la fin de la vie en quelques heures. Le temps n'a plus d'importance.

Marie-Rose Laroche – J'en reviens à la question de l'information. Je pense que les familles ne sont pas préparées à la fin de vie dans une société dans laquelle la mort et la maladie sont escamotées. C'est particulièrement visible lorsque le décès concerne de jeunes personnes, pour lesquelles les familles sont complètement démunies.

Notre rôle est d'essayer humblement de libérer la parole. Une fois, j'ai rencontré un monsieur âgé dans le couloir qui pleurait. Je l'ai abordé, je lui ai demandé s'il avait un proche dans le service hospitalier. Il m'a répondu : « J'ai mon épouse qui est en train de partir et j'ai des choses à lui dire. Mais je crois qu'elle n'a pas compris qu'elle était en train de mourir. » Nous nous sommes assis et nous avons parlé tous les deux. Je lui ai proposé d'aller voir cette dame seule et il a accepté. Curieusement, sa femme m'a dit : « J'ai des choses à dire à mon mari mais mon mari n'a pas compris que j'allais mourir. Il n'a pas compris que je savais. » Je suis sorti, j'ai appelé ce monsieur, je lui ai dit d'aller voir son épouse, que le moment était venu de parler. Avant de quitter le service, je suis revenue les voir. Je les ai trouvés dans une attitude d'au-revoir. Ils se tenaient la main tous les deux au dessus du lit. Le monsieur m'a remercié.

Vous avez parlé de l'accompagnement du malade et de son entourage, mais vis-à-vis du personnel soignant ?

Dr Bertrand Laplane – Il y a deux éléments qui peuvent diminuer la souffrance des soignants. D'abord la collégialité. Cela permet de parler en équipe des situations vécues et d'avoir une meilleure compréhension des buts poursuivis. La deuxième, c'est la culture des soins palliatifs. En face de malades qui, à l'évidence, ne guériront pas et que l'on continue déraisonnablement à traiter jusqu'au bout, par chimiothérapie ou par intervention invasive, le personnel – à raison ! – ne comprend pas.

Même si nous améliorions tout ce qui peut l'être, nous ne supprimerons pas complètement la souffrance, physique ou morale, qui fait partie de la condition humaine. Pourquoi prolonger à tout prix une vie si elle est habitée par la détresse ?

Dr Bertrand Laplane – Il ne s'agit pas de prolonger à tout prix. Je crois que nous sommes tous ici conscients de l'importance de ne pas avoir d'obstination déraisonnable. Le législateur en est aussi convaincu. Reste à convaincre la société et les médecins, qui sont à son image. On cherche à reculer la mort le plus possible, à la cacher. Et lorsqu'elle nous met en échec, il faut alors qu'elle advienne le plus vite possible. Il y a un changement d'état d'esprit à opérer.

Dr Grégoire de Cursay – La souffrance endurée par la perspective de la mort ne peut être consolée que par l'apport d'humanité de la société autour d'elle. C'est la seule solution que nous ayons, ce n'est pas de la médecine,

« La souffrance endurée par la perspective de la mort ne peut être consolée que par l'apport d'humanité de la société autour d'elle. »

c'est la vie. Donc la médecine doit humblement pouvoir s'arrêter de dire qu'elle va faire quelque chose pour la personne. Ce n'est plus uniquement de son ressort, c'est cela la grande difficulté.

Abbé Nicolas Risso – Nous observons de plus en plus en milieu rural une baisse de la fréquentation des jeunes aux obsèques. Autrefois dans un village, lorsqu'un décès survenait, tout le village s'arrêtait, on prenait une demi-journée pour aller aux funérailles du voisin. Il y a une espèce d'éloignement du religieux et sa fonction de consolation risque de s'estomper dans le nihilisme ambiant... Il me semble qu'aujourd'hui s'interroger sur la question de la mort et de la souffrance, c'est irrévocablement se reposer la question : qu'est-ce que vivre, qu'est-ce que vivre avec d'autres, qu'est-ce que vivre en regardant toujours plus haut, plus loin ?

Le débat est enflammé sur ce sujet : Comment néanmoins intervenir de façon constructive ?

Abbé Nicolas Risso – D'une part, l'Église ne se constitue pas en tant que donneur de leçons, elle a des convictions, elle attend à ce qu'elles soient entendues, partagées si possible, mais elle cherche avec tous les personnes de bonne volonté. Je crois que c'est important de le redire.

D'autre part, nous venons d'accompagner le pape Benoît XVI dans sa mort. Et cet homme, venu

d'Allemagne, a connu la dévastation de l'émotion politique. Ce grand pays, si cultivé, dans une espèce de chavirement d'émotions politico-païennes, est arrivé jusqu'à se rendre complice de l'horreur et de l'innommable. Le jeune Joseph Ratzinger en a tiré une leçon, décisive dans l'histoire de sa pensée, sur la question de l'émotion et de la raison. Quand il a fait ce grand discours à Ratisbonne, si mal compris, il a rappelé l'importance de la raison pour les chrétiens et pour tout le monde. Il a rappelé que c'est par la raison que nous pouvons nous rencontrer.

Aujourd'hui il me semble que nous devons mettre une garde sur nos émotions. Non pas pour la nier mais peut-être pour mieux la comprendre avec la raison, voire mieux l'évangéliser pour celui qui est croyant.

Dr Bertrand Laplane – Comme le Père Risso, je crois que seule la raison nous permettra d'échanger avec une société qui est majoritairement non-croyante. Profitons à fond de ce moment pour parler de la mort, de la façon dont la concevons, et faire connaître les soins palliatifs !

La fin de vie pour nous chrétiens est le début d'une nouvelle. Comment accompagnez-vous les interrogations que ce grand passage fait naître ?

Dr Grégoire de Cursay – Nous nous croyons tous immortels jusqu'au jour où nous sommes confrontés à notre propre mortalité. C'est un chemin qu'il faut arriver à pratiquer. En tant que médecin, nous avons des informations précises sur l'état de santé des personnes, nous devons les informer du stade où elles en sont et de la manière dont les choses évoluent. C'est l'élément fondateur du début de la discussion.

Dr Bertrand Laplane – L'intérêt des soins palliatifs, c'est de prendre le temps d'écoute. Il faut savoir aussi que répondre aux demandes d'ordre spirituel fait pleinement partie du périmètre reconnu des soins palliatifs. Nous pouvons être amenés à ce titre à solliciter un aumônier. ■

Pour écouter le podcast du débat complet, flashez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur le site du diocèse (correze.catholique.fr).



Rédiger pour diriger

Les directives anticipées sont un moyen de remettre sa vie à Dieu. Extrait de la lettre pastorale des évêques de France « Ô Mort, où est ta victoire ? » (8 novembre 2022)

« Frères et sœurs, mettre la main sur la durée de notre vie, choisir l'heure de notre mort, s'en faire le complice, c'est revenir sur l'engagement pris en notre saint Baptême. En lui, nous avons été plongés dans la mort et la résurrection de Jésus afin que, comme lui, nous vivions une « vie nouvelle » (cf. Rm 6,3-4). Par le Baptême, nous sommes purifiés et consacrés dans l'Esprit-Saint pour offrir avec Jésus, chaque instant donné par Dieu durant notre vie sur la terre. La vie nouvelle des disciples de Jésus est celle de « l'amour » (cf. Rm 13,8-10), amour pour Dieu et pour notre prochain (cf. Mt 22,36-40). Se préparer à la mort, c'est, avec la grâce de Dieu, aimer et grandir dans l'amour pour Dieu et pour nos frères et sœurs. « Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour », selon le mot de saint Jean de La Croix qu'aime répéter le pape François.

Ainsi, notre Baptême est la vraie source de nos « directives anticipées », qu'elles soient écrites ou simplement transmises oralement à une « personne de confiance ». Il est bon de nous entraider à vivre, de nous faire mutuellement confiance pour être encouragés à vivre jusqu'au bout dans la dignité des enfants de Dieu.

Nous nous engageons à réfléchir à nos directives anticipées personnelles pour que notre mort ne soit ni volée ni imposée à Dieu, et nous vous invitons à en faire de même. Nous voulons que notre mort soit, grâce à l'Esprit Saint, grâce à la présence des frères et sœurs, grâce à l'accompagnement de la médecine, un passage offert librement où nous remettrons avec gratitude à notre Père des cieux tout ce qu'il nous aura donné. Nous voulons avec son Fils, Jésus, participer à l'offrande du monde, encore souffrant, pour son salut et la gloire de Dieu, en lui offrant tout l'amour vécu ici-bas. Nous voulons qu'elle soit en esprit et en vérité l'ultime pâque à l'image et ressemblance de la Pâque de Jésus. Nous voulons qu'elle soit un acte de confiance en l'infinie miséricorde de notre Dieu plus grand que tout.

SKI ET SPI

Du dimanche 5 au samedi 11 février, les jeunes du diocèse sont partis en camp ski. Récit.

Les camps ski et prière proposés par la Pastorale des jeunes du diocèse de Tulle se suivent et ne se ressemblent pas, malgré une base similaire.

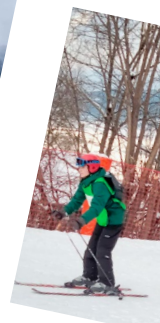
La base : la station de Saint-Pierre-dels-Forcats dans les Pyrénées orientales, qui est un havre de paix et d'oxygénation, et le chalet du centre Notre-Dame que nous louons à un kilomètre des pistes, très spacieux et confortable. Notre rythme est bien rodé entre vie fraternelle (services et veillées), vie spirituelle (laudes proposées, messe tous les matins préparée et animée par les jeunes à l'église du village, les topos et les complies) et le ski !

Ce qui a changé : la composition du groupe plus collégienne cette année, le thème : *les premiers chrétiens...* et pour le ski : beaucoup de neige ! Une joie de skier dans la poudreuse. De nombreuses pistes se sont ouvertes au fur et à mesure de la semaine.

Nous sommes toujours admiratifs des progrès de ceux qui ne savaient pas skier en début de semaine et qui dévalent les pentes sans aucun complexe en fin de séjour ! Les cours pris les deux premiers jours avec l'ESF (École du Ski Français) sont vraiment une belle réussite.

Un grand merci à notre aumônier don Benoit et à don Louis-Marie pour leur accompagnement éducatif et spirituel ; à Julie, Clarisse, Cécile, Alix, Louis, Martin et Bertrand pour avoir été des animateurs attentifs et bienveillants au quotidien. Sans oublier nos équipes de chocs pour l'intendance, notre monsieur Ski et notre assistante sanitaire qui n'a pas chômé.

Virginie d'Harcourt





Église domestique

**À Voutezac, un groupe se retrouve tous les mois pour méditer la Parole de Dieu, échanger...
Et parfois pour regarder un film. Rencontre.**

C'est un groupe d'environ dix personnes, même si elles sont moins nombreuses ce jour-là à se réunir, en raison essentiellement des maladies de l'hiver. Les participants se retrouvent dans la maison d'Élisabeth et Bruno, à Voutezac. La réunion débute par le chant *Esprit de vérité*, et la prière du cardinal Verdier (*Ô Esprit Saint, Amour du Père et du Fils, inspirez-moi toujours, ce que je dois penser, ce que je dois dire, etc.*). Dans le carnet de lecture édité par le diocèse qui sert de base, le texte aborde aujourd'hui le troisième voyage missionnaire de saint Paul et son arrivée à Éphèse. Une première lecture à haute voix suivie d'une seconde en silence permettent à chacun de se nourrir du texte.

Les partages débutent. À partir d'une réflexion sur le peuple juif, les échanges abordent le mystère de l'Église. Tous ses aspects sont évoqués : le Corps du Christ, l'assemblée des chrétiens, l'Église hiérarchique, le trésor de l'Eucharistie. Au détour d'une digression, Marie-Thérèse nous fait découvrir des chants qui ont bercé son enfance, comme *Sous le beau ciel de Judée*.

Pour Joseph, « il est sympathique de se rencontrer : cela permet d'échanger, de mieux comprendre et de lever des doutes sur certains sujets que d'autres connaissent mieux. » Mireille confirme ces deux points : « Quand j'entends les lettres de saint Paul à la messe, je comprends maintenant. » « Ce moment encourage à une vie chrétienne et paroissiale, nous nous retrouvons quelquefois au chapelet et à l'adoration, à la messe dominicale ou en semaine. Nous faisons communauté ; nous sommes toujours heureux de nous revoir ». Le groupe se retrouve aussi chaque mois, toujours chez Bruno et Élisabeth, pour une réunion d'un autre genre, plus ludique. Le vidéo projecteur est installé, un film en rapport avec la foi est projeté : *Monsieur Vincent, Saint Philippe Néri, Mère Térèse*, etc. Une autre façon de nourrir sa foi.



L'église de Voutezac qui a subi un grave incendie le 19 janvier 2021 est en plein travaux. D'après l'enquête, il s'agirait d'un dysfonctionnement intervenu sur le compteur électrique. La toiture a été reconstruite. Le retable, très abîmé, est en train d'être restauré. L'église devrait être rendue au culte Pâques 2023.

Figure corrézienne



Jacques-François
de Lubersac

*Chaque mois,
découvrez une figure
marquante de Corrèze*

Né en Périgord en 1729, Jacques-François de Lubersac, en tant que cadet d'une nombreuse famille, est naturellement destiné à l'Église. Il intègre le séminaire de Saint-Sulpice (qui fait office d'école supérieure du clergé) où il croise son cousin, Jean-Baptiste de Lubersac (futur évêque de Chartres). Licencié en théologie et en droit, il entame une carrière ecclésiastique typique pour l'époque et pour son rang : il est, selon le registre du diocèse de Gap [AD 05, G880 : F.D.G.] nommé le 1^{er} mars 1765 Grand Vicaire [*vicair général*] du diocèse. Rapidement, il est fait aumônier ordinaire de Madame Victoire (1733-1799), fille de Marie Leszczyńska et de Louis XV. Le prêtre choisi doit être bien né, aux mœurs exemplaires, aux qualités spirituelles et intellectuelles irréprochables !

Il exerce cette charge avec zèle et proximité. Pour Madame Victoire, l'abbé de Lubersac est à la fois un conseiller spirituel et l'un des administrateurs de ses œuvres de charité ! Les filles de Louis XV sont particulièrement actives dans ces œuvres en Lorraine où elles poursuivent l'œuvre éclairée de leur grand-père le roi Stanislas. Cet office s'accomplit sous la double autorité de la duchesse de Duras, cheffe de la maison des princesses de France, et du grand aumônier de la cour. Quand éclatent les premiers troubles liés à la Révolution française, il ne reste plus qu'elle et sa sœur aînée Madame Adélaïde des dix enfants de Louis XV. Les deux princesses, opposées à la politique religieuse de la Révolution, quittent la France pour Rome en février 1791 en compagnie de l'Abbé de Lubersac.

Celui-ci malade revient en France en 1792 où il est arrêté et incarcéré au couvent des Carmes de Paris, transformé en prison. Il y retrouve l'abbé Emery, supérieur des sulpiciens, et de nombreux prisonniers dont 3 évêques, 127 prêtres, 56 religieux et 5 laïcs. Le 2 septembre, la fureur des révolutionnaires se déchaîne contre les ecclésiastiques qui refusent la *Constitution civile du clergé*. « La tuerie qui a commencé dans le jardin s'achève, après un simulacre de jugement, au pied du petit escalier faisant communiquer la chapelle, où les prisonniers ont d'abord reflué et se sont mutuellement donné l'absolution, et le jardin. (...) Je n'ai entendu se plaindre aucun de ceux que j'ai vu massacrés », écrit l'abbé de la Pannonie, rescapé de la tragédie des Carmes. Jacques-François de Lubersac et ses compagnons ont été béatifiés par Pie XI le 17 octobre 1926.

Abbé Nicolas Risso

Suggestion culturelle



À Philémon. Réflexions sur la liberté chrétienne

d'Adrien Candiard, éd. du Cerf,
144 pages, 10 €.

Ce titre vous fait peut-être peur et vous vous dites : « C'est trop compliqué, ce n'est pas pour moi... » Détrompez-vous !

Adrien Candiard, prêtre dominicain au Caire, nous introduit dans la lettre à Philémon de saint Paul. Cette lettre résume toute la morale de Paul qui a découvert sur le chemin de Damas que l'amour de Dieu est gratuit, surabondant et libérateur.

Il nous fait comprendre que cet expérience nous pousse à agir non par obligation extérieure (« je dois faire pour mériter ton amour, Seigneur ») mais nous entraîne sur un chemin d'alliance et d'amitié avec le Christ. À partir de là : quel est l'enjeu de nos choix de vie ? Comment faisons-nous ces choix ? Comment pardonner ? Qu'est-ce que la chasteté ? Comment réagir face à la crise que traverse l'Église aujourd'hui ?

Ce livre est très accessible, profond et rafraîchissant ; il nous emmène sur un chemin vivifiant.

Claire Laplane

Mars

RENCONTRE BAPTISMA

Dimanche 19 mars

Rencontre pour les enfants et les jeunes collégiens se préparant au Baptême.

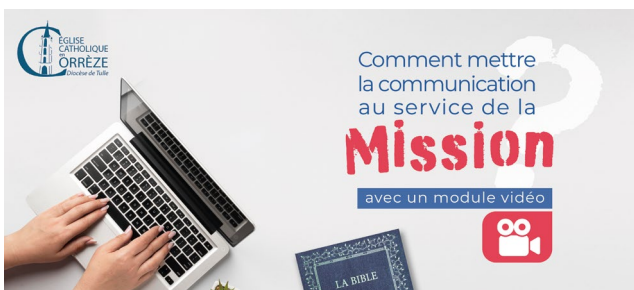
De 9 h 15 à 12 h 30 à la Maison diocésaine (Tulle)

11 h : Messe à la cathédrale avec Mgr Francis Bestion.

Rens. 06 71 46 07 46

ou kt.ktchumenat19@gmail.com

JOURNÉE DIOCÉSAINE DE LA COMMUNICATION



Samedi 25 mars

Se former à la communication pour nos différents services ou événements d'Église.

Deux modules au choix (possibilité de participer aux deux avec repas tiré du sac à midi) :

- De 9 h 15 à 12 h : la communication au service de la mission. Atelier : réalisation d'un visuel sur Canva.
 - De 14 h à 16 h 30 : la vidéo (conception, tournage, montage). Atelier : réalisation d'un montage vidéo.
- Maison diocésaine (Tulle). Ouvert à tous.

Inscription : 07 70 25 74 79 ou g.texier@correze.catholique.fr

AU PROPRE DU DIOCÈSE

SAINT ÉTIENNE D'OBAZINE

8 mars

En quête de Dieu, saint Étienne hésita entre une vie d'ermite et une vie de moine. Il se fixa à Obazine, dont il fut le premier abbé. Il finit par l'agrèger, ainsi que les deux autres monastères qu'il avait fondés, à l'Ordre cistercien. Il mourut en 1159.

Collecte



La générosité des donateurs est essentielle pour que le Secours Catholique de Corrèze poursuive ses actions de lutte contre la pauvreté dans le département, près de chez nous. Le Secours Catholique de Brive est obligé d'intensifier son aide auprès des personnes frappées de plein fouet par la crise de l'énergie car leur nombre ne cesse d'augmenter. Aussi vos dons en **vaisselle, casseroles, poêles et petit électroménager** nous sont précieux. Merci pour elles.

Le dépôt des dons est possible les lundis, mercredis et vendredis de 14 h à 17 h au local, 16 rue Jean Fieyre à Brive-le-Gaillarde.

Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur le site internet du diocèse : www.correze.catholique.fr



Envoyez vos informations à : communication@correze.catholique.fr

Chaque semaine, retrouvez deux émissions sur RCF, produites en alternance par les diocèses de Limoges et Tulle :

- l'émission **Parole à nos évêques** (diffusion le vendredi à 19 h 12 et le samedi à 9 h 03), avec soit Mgr Pierre-Antoine Bozo, soit Mgr Francis Bestion.
- l'émission **Vitamine C** (diffusion le vendredi à 19 h 12 et le samedi à 9 h 03). Des acteurs diocésains nous donnent des éclairages sur des réalités locales.



Fréquences : Tulle 106.9
Brive 91.4 | Ussel : 10
Argentat : 89.3 | Égletons : 106.9

Jeûner pour la Paix

Abbé Épiphané Dabiré

EN CES TEMPS qui courent, la question de paix reste, comme toujours et même plus que jamais, une question qui domine quotidiennement l'actualité. Notre monde a besoin de paix. A-t-on besoin de se trouver en zone de guerre ou de conflit pour éprouver jusqu'à quel point, le besoin de paix est indispensable pour notre épanouissement et pour celui des autres ? Certainement pas !

Alors, que devons-nous faire pour qu'il y ait la paix en nous et autour de nous ? Bien évidemment, « elle ne s'achète pas, la paix, et ne se vend pas non plus » disait le pape François à la messe du jeudi 4 avril 2013. C'est pourquoi, pour faire prévaloir la paix, il faut que nous soyons nous-mêmes des hommes et des femmes de paix partout et surtout au milieu des conflits. Pour y parvenir, le jeûne est une attitude qui n'est pas simplement réservée au temps de carême. Il peut, en ce temps de préparation à Pâques, nous être d'une grande utilité, personnellement et collectivement.

Le jeûne mène à Dieu ; il n'y a aucun doute là-dessus. Nous en connaissons la valeur et l'efficacité dans les Saintes Écritures, ainsi qu'à travers l'histoire du monde et la vie de l'Église. Le jeûne n'est pas simplement

l'accomplissement de quelques gestes mécaniques, purement extérieurs, voire de routine (cf. Is 58, 4ss). Jeûner pour la paix, c'est là un exercice qui ne doit pas être un vœu pieux mais qui doit être accompagné des fruits de l'Esprit qui sont : « amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, humilité et maîtrise de soi » (Ga 5, 22). A travers le jeûne, nous éprouvons vraiment la puissance de la prière et l'action salvatrice de Dieu dans le monde et dans nos vies. Prière, jeûne, pénitence, voilà de quoi nous aider à œuvrer avec le Christ, pour faire advenir un monde de justice et de paix.



ABONNEMENT : Pour vous abonner à l'Église en Corrèze (25 € à l'année), merci d'envoyer votre chèque (à l'ordre de l'Association diocésaine de Tulle) au 19, quai Gabriel Péri 19000 Tulle. maisonodio-tulle@orange.fr - 05 55 93 97 16

Allez et C^{ie}

GÉNIE ÉLECTRIQUE - POSTES MT/BT - AUTOMATISMES
GÉNIE CLIMATIQUE ET THERMIQUE

www.allez.fr

Nos adresses en Corrèze

29 avenue André Malraux
19 100 BRIVE
Tél: 05.55.86.06.45
allez.brive@allez.fr

La Solane
19000 TULLE
Tél: 05.55.20.59.60
allez.tulle@allez.fr

Zone de la Gresoullière
19300 ROSIERS D'ÉGLETONS
Tél: 05.55.93.92.29
allez.egletons@allez.fr

ZAC de l'Empereur
19200 USSEL
Tél: 05.55.72.34.98
allez.usssel@allez.fr



casem
entretien de locaux

www.casem.fr
05 55 85 69 22

Entreprise Adaptée de l'Economie Sociale et Solidaire

Nettoyage Industriel
(fin de chantier, déménagement, bureaux, particuliers..)

Nettoyage haute-Pression, Aérogommage
(façade, terrasse, graffitis...)

Désinfection par nébulisation
(petites et moyennes surfaces, voiture, bus...)



casem
espaces verts

www.casem.fr
05 55 85 69 22

Entreprise Adaptée de l'Economie Sociale et Solidaire

Travaux d'entretien
(tonte, taille, élagage, débroussaillage...)

Aménagement paysager
(créations, plantations, clôtures, allées, portail)



MESSE CHRISMALE

Une célébration qui manifeste **l'unité**
de l'Église diocésaine autour de son évêque.
Consécration du **Saint Chrême**
et bénédiction des autres saintes huiles.



**MARDI
AVRIL
2023**



**À 18 h 30, dans la collégiale
Saint-Martin de Brive**